****

APPEL D’OFFRES POUR
PARTENARIAT AVEC LA

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

CAHIER DES CHARGES

FÉVRIER 2017

#

Table des matières

[La Société de sauvetage 3](#_Toc404245797)

[Échéancier 4](#_Toc404245798)

[Période de questions 4](#_Toc404245799)

[Présentation des soumissions 4](#_Toc404245800)

[Critères de sélection et conditions particulières 5](#_Toc404245801)

[Identification du projet 6](#_Toc404245802)

[La Brigade Splash 7](#_Toc404245807)

[Présentation 7](#_Toc404245808)

[Besoins 7](#_Toc404245809)

[Possibilités de visibilité 8](#_Toc404245810)

#

# La Société de sauvetage

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif dont la raison d’être est la prévention des noyades et des traumatismes associés à l’eau. Depuis 1909, nous multiplions nos efforts pour sensibiliser la population aux dangers aquatiques par l’entremise de nos divers programmes – Sauvetage, Prévention, Nautisme, Secourisme, Expert-conseil, Philanthropie, Sauvetage sportif et Semaine nationale de prévention de la noyade – qui sont complémentaires et concernent l’ensemble de la population.

C’est avec toute la fierté de notre histoire et de nos nombreux projets novateurs que nous proposons à votre entreprise de devenir un partenaire financier de la Société de sauvetage. Il s’agit d’une occasion exceptionnelle de devenir un acteur majeur dans cette grande cause humanitaire qu’est la nôtre : la protection de la vie humaine. Tous les efforts consacrés en ce sens, qu’ils soient petits ou grands, permettent d’offrir des environnements aquatiques plus sécuritaires.

Investir dans la Société de sauvetage, c’est poser un geste concret qui aura un réel impact sur la population québécoise. En effet, c’est l’occasion de contribuer à la sensibilisation sur les comportements aquatiques sécuritaires par l’entremise de la Brigade Splash.

Ensemble, contribuons à sauver des vies.

\* Organisme de charité enregistré : 10479 7212 RR0001

# Échéancier

## Période de questions

Toute question au sujet de l’appel d’offres doit être envoyée à Solange Blanchard, membre du conseil d’administration de la Société de sauvetage, à l’adresse suivante : sblanchard@cumul.ca Les soumissionnaires ont jusqu’au 3 mars pour poser leurs questions. La Société de sauvetage réunira par la suite toutes les questions soumises et les réponses à ces questions dans un document qui sera envoyé à tous les soumissionnaires avant le 10 mars 2017.

## Présentation des soumissions

Les soumissions devront être envoyées par courriel d’ici le 24 mars 2017 à Solange Blanchard, membre du conseil d’administration de la Société de sauvetage, à l’adresse suivante : sblanchard@cumul.ca. La Société de sauvetage informera les soumissionnaires de sa décision au plus tard le 13 avril 2017.

|  |  |
| --- | --- |
| **Étapes** | **Dates** |
| Diffusion de l’appel d’offres | 24 février 2017 |
| Date limite de réception des questions  | 3 mars 2017 |
| Date limite de transmission des réponses de la Société de sauvetage  | 10 mars 2017 |
| Date limite de réception de proposition | 24 mars 2017 |
| Date limite de transmission du choix de la Société de sauvetage | 13 avril 2017 |

# Critères de sélection et conditions particulières

**Critères de sélection**

Description de l’entreprise : 10 %

Motivation à être partenaire : 20 %

Valeur de la commandite : 40 %

Partenariats antérieurs : 15 %

Activation du partenariat : 15 %

Note : Une pénalité de 10% pourrait être appliquée au pointage total pour une mauvaise qualité de français.

**Conditions particulières**

Toute entente dépend de la réalisation du projet concerné durant les années 2017 et 2018. La Société de sauvetage se réserve le droit de se retirer de tout engagement dans la mesure où elle se verrait dans l’obligation de cesser certaines activités faute de financement.

La Société de sauvetage tiendra uniquement compte des éléments présentés dans la soumission; par exemple, les partenariats antérieurs ne seront considérés que s’ils ont été indiqués dans le formulaire de soumission.

# Identification du projet

La Société de sauvetage lance un appel d’offres visant à faire la sélection de commanditaires et partenaires stratégiques qui viendront soutenir l’organisation et/ou le développement de ses divers projets au cours des années 2017 et 2018. L’appel d’offres vise principalement mais ne se limite pas au projet suivant :

**La Brigade Splash**

Pour être partenaire de ce projet, les soumissionnaires doivent prendre connaissance du présent cahier des charges et remplir par la suite le document intitulé « Formulaire de soumission ». **Ce document offre également l’occasion aux soumissionnaires de proposer un partenariat pour d’autres projets de la Société de sauvetage qui ne sont pas indiqués dans ce document.**

Il est à noter que toutes les soumissions pour les projets doivent être valides pour deux ans, c’est-à-dire pour une période s’étalant de mai 2017 à avril 2019.

## La Brigade Splash

### Présentation

La Brigade Splash, issue d’une association entre la Société de sauvetage et la Régie du bâtiment du Québec, a pour but de sensibiliser les usagers des centres aquatiques, les employés et les propriétaires de ces établissements à la responsabilité qu’ils partagent pour assurer la sécurité des lieux de baignade. Depuis 2007, les équipes de la Brigade Splash sillonnent le Québec chaque été afin de diffuser notre message sur la responsabilité partagée.

**LA BRIGADE SPLASH 2016 EN QUELQUES CHIFFRES**

 **157** installations visitées

 **228** gestionnaires de bains publics rencontrés

 **1 295** sauveteurs conscientisés

 **3 943** baigneurs directs sensibilisés

 **7 567** baigneurs indirects sensibilisés

 **6 045** sessions sur le site [www.brigadesplash.com](http://www.brigadesplash.com) (moyenne de 2:27 minute par visite)

 **1 751** participants au concours « Les baigneurs »

 **1 459** participants au concours « Les sauveteurs »

### Besoins

La Brigade Splash est également une source de données importante. Dans le cadre de la tournée de la Brigade Splash, la Société de sauvetage organise deux concours, soit le concours « Les baigneurs » et le concours « Les sauveteurs ». L’un des objectifs que la Société de sauvetage désire atteindre par le biais de ces tirages est d’inciter les baigneurs à s’inscrire et les sauveteurs à compléter les journaux de bord. Cet outil permet ensuite à la Société de sauvetage de récolter des données sur les évènements qui surviennent dans les bains publics du Québec. La Société de sauvetage peut ensuite tirer des tendances afin d’ajuster ses contenus de formation et ses activités de formation continue, tel que le Forum annuel."

* Prix pour le concours « Les baigneurs »
* Prix pour le concours « Les sauveteurs »

**Historique des prix pour le concours « Les baigneurs »**

2009 : un certificat cadeau d’une valeur de 5 000 $ applicable sur un voyage à Disney World en Floride

2010 : un certificat cadeau d’une valeur de 5 000 $ applicable à un voyage à la Riviera Maya au Mexique et une formation complète (4 cours) pour devenir sauveteur, d’une valeur de 580 $

2011 : une caméra numérique d’une valeur de 1 000 $

2012 : un appareil iPad d’une valeur de 500 $

2013 : un appareil iPad d’une valeur de 500 $

2014 : un appareil iPad d’une valeur de 500 $

2015 : formation à domicile en secourisme pour 6 personnes valeur de

2016 : trousses de premiers soins (4) valeur de 250 $

**Historique des prix pour le concours « Les sauveteurs »**

2009 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

2010 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

2011 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

2012 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

2013 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

2014 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

2015 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

2016 : une formation de Sauveteur national - Océanique à Hawaii d’une valeur de 3 595 $

### Possibilités de visibilité

À titre d’exemple, voici la visibilité que la Société de sauvetage pourrait offrir aux organisations retenues pour les tirages des concours « Les baigneurs » et  « Les sauveteurs », en fonction de la valeur de la commandite. Le type de matériel promotionnel et les quantités se préciseront en fonction du soutien financier obtenu par la Société de sauvetage, au même titre que tous les autres moyens retenus.

* Apposition du logo et/ou mention de l’organisation retenue sur le matériel promotionnel des tirages distribué par les animateurs de la Brigade Splash. À titre informatif, 1 500 cartes postales en 4 couleurs et 100 affiches en noir et blanc arborant le logo de l’organisation ont été distribuées en 2016.
* Logo et/ou mention sur le site Internet de la Brigade Splash et de la Société de sauvetage. Lorsque pertinent, le logo de l’organisation sera cliquable vers le site de l’organisation. Durant les étés 2015 et 2016, il y a eu plus de **7 300** visites sur le site Web [www.brigadesplash.com](http://www.brigadesplash.com).
* Logo et/ou mention sur les médias sociaux. La page Fan [www.facebook.com/BrigadeSplash](http://www.facebook.com/BrigadeSplash), créée en 2010, compte maintenant plus de **4 500** fans. La tranche d’âge la plus représentée chez les fans est celle des 18 à 24 ans. Pour les sauveteurs et les animateurs de la Brigade Splash, Facebook est un outil de communication privilégié.
* Dévoilement officiel des gagnants par l’organisation lors du Forum annuel.
* Espace publicitaire sur le site Web de la Brigade Splash.
* Possibilité de distribution d’échantillons par l’entremise de la Brigade Splash.

**Exclusif au partenaire du concours « Les baigneurs » :**

* Logo et/ou mention dans les envois courriels reliés à la Brigade Splash au concours « Les baigneurs ».
* Visibilité dans les hebdomadaires de Transcontinental.

**Exclusif au partenaire du concours « Les sauveteurs » :**

* Logo et/ou mention dans les envois courriels reliés à la Brigade Splash au concours « Les sauveteurs ».
* Logo et/ou mention dans chaque édition du magazine Alerte :

- annonce du tirage (printemps-été);

- article sur l’expérience de la personne gagnante dans le magazine Alerte (automne-hiver)

Le magazine Alerte est actuellement distribué aux individus qui détiennent un brevet de Sauveteur national à jour et aux membres affiliés de la Société de sauvetage, et est vendu par abonnement. Le magazine est tiré à **14 500** exemplaires et compte plus de **20 000** lecteurs.